

but était d'aider les peuples les plus éprouvés par la guerre à reconstruire leurs foyers, à restaurer leur agriculture, à remettre en marche leurs industries, afin que ces pays puissent reprendre leur rang dans l'économie mondiale et dans la société internationale à laquelle nous appartenons tous.

Ce que j'ai dit de l'effort canadien et de l'esprit qui l'animait s'applique également, à mon avis, à la part beaucoup plus grande qu'ont prise et que prennent encore les Etats-Unis, dans chacun de ces domaines, au relèvement de l'indépendance et du bien-être économiques de l'Europe.

L'élaboration de rouages destinés à régler les conflits internationaux et à maintenir la paix constitue la deuxième grande entreprise du monde d'après-guerre. On espérait bien que l'établissement de l'Organisation des Nations Unies, à San-Francisco, marquerait le début d'un organisme mondial qui assurerait une sécurité véritable. Or, voilà que cette tâche est également menacée.

Le règlement des différends internationaux, au moyen des rouages créés par les Nations Unies, a réalisé un certain progrès, mais il est encore loin d'avoir atteint le succès. Le succès ou l'insuccès semble avoir tenu à la mesure dans laquelle l'application du veto s'est révélée conforme à l'unanimité générale des nations membres. Dans les régions où il est manifeste que le veto n'a pas eu pour objet de faire passer l'intérêt particulier d'une ou plusieurs nations membres avant l'intérêt général, les formules de négociation et de compromis, de médiation et d'ajustement se sont révélées utiles et pratiques. Cependant, dans toutes les régions et sur toutes les questions à l'égard desquelles il est évident que le veto tendait à faire passer quelque intérêt particulier avant l'intérêt général, il n'a pas été tenu compte de la méthode du compromis ou de l'ajustement et, en conséquence, le progrès a été nul.

L'impasse qui a résulté de cet état de choses touche plusieurs situations qui intéressent directement et au plus haut point la vie des nations libres. Il suffit qu'elle se prolonge pour que la liberté en soit menacée, par suite non seulement de visées expansionnistes agressives, mais encore de plans sinistres propres à saper par son fondement l'édifice de la liberté de gouvernement au sein de chaque nation.

Aucune nation, si grande, soit-elle, ne peut dans un monde comme le nôtre, défendre sa liberté par ses seules ressources. Toutes les nations prennent donc la sécurité à coeur. Là où les organismes existants, créés pour prévenir ou régler les différends internationaux, se sont révélés ou se révèlent insuffisants pour assurer la sécurité, le recours à d'autres moyens s'impose.

Dans de telles circonstances, la sécurité de chaque nation ne peut reposer que sur la collaboration effective et la puissance unie des peuples pour lesquels la volonté de liberté constitue un lien solide de fraternité. Il n'est donc pas surprenant que certaines nations, sachant que leur sécurité repose sur une action collective quelconque et ne pouvant encore réaliser cette sécurité sur le plan universel envisagé par les Nations Unies, cherchent, en attendant la réalisation de ce vaste projet, à asseoir leur sécurité sur une base qui reste en deçà de l'univers.